

---

# Conférence du désarmement

Français

---

## Compte rendu définitif de la mille cinq cent quatre-vingt-quatorzième séance plénière

Tenue au Palais des Nations, à Genève, le mercredi 1<sup>er</sup> septembre 2021, à 15 h 10.

*Président(e)* : M. Frank Tressler Zamorano..... (Chili)



**Le Président** (*parle en espagnol*) : Chers représentants, je déclare ouverte la 1594<sup>e</sup> séance de la Conférence du désarmement. Comme nous en avons convenu ce matin, nous allons cet après-midi reprendre notre débat sur le projet de rapport annuel. L'objectif est de passer en revue toutes les observations aujourd'hui. Encore une fois, nous ne disposons pas de beaucoup de temps. Pour le moment, nous avons réussi à réserver des salles uniquement pour les séances plénières de demain et du mardi 7 septembre. Il n'y a pas d'autres jours pour les séances plénières. Si nous n'obtenons pas de salle pour vendredi prochain, le rapport devra être approuvé au plus tard mardi après-midi.

Comme je l'ai dit, mon idée est d'organiser des consultations bilatérales demain matin avec les pays les plus intéressés par ces questions, afin de trouver une formulation sur laquelle nous puissions nous mettre d'accord et de vous la soumettre dans cette salle demain après-midi. Passons maintenant au paragraphe 24, ou plutôt au nouveau paragraphe 24. Est-ce qu'une délégation souhaite prendre la parole pour faire des observations au sujet du paragraphe 24 ?

La délégation australienne a la parole.

**M<sup>me</sup> Hill** (Australie) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, ma délégation a une observation à faire au sujet du paragraphe 24. Nous n'avons aucun problème quant au fait de déplacer le passage en question, mais nous avons remarqué que la référence au document de travail CD/2197 a été supprimée, ce qui rend la phrase difficile à comprendre. Il me semble que nous devrions aider un peu les lecteurs du rapport sur ce point en leur indiquant le thème de la réunion qui s'est tenue ce jour-là. Je propose donc de rétablir cette référence.

**Le Président** (*parle en espagnol*) : Je remercie la Représentante de l'Australie. Compte tenu de mon manque d'expérience au sein de cet organe, j'ai moi aussi demandé pourquoi cette référence avait été supprimée, et on m'a répondu qu'elle l'avait été parce qu'il s'agissait d'un document national, dont il n'est pas habituellement fait mention dans les rapports annuels de la Conférence du désarmement. C'est l'explication qui m'a été donnée. La référence à ce document de travail a été supprimée pour cette raison précise. Cependant, la dernière ligne mentionne : « *Discussions are duly reflected in the plenary records* » ; j'imagine que ces comptes rendus contiennent une référence à ce qui a été discuté, y compris ce document national. Voilà l'explication que je peux vous donner pour l'instant.

En tout état de cause, je suis disposé à respecter la décision de la Conférence à cet égard.

La délégation française a la parole.

**M<sup>me</sup> Delaroché** (France) : Monsieur le Président, ma délégation avait une interrogation semblable et je vous remercie pour l'explication que vous venez de donner. Néanmoins, notre préférence eût été de conserver cette référence au document CD/PV.2197, car c'est bien pour discuter de ce document qu'une plénière a été convoquée par la présidence canadienne de cette Conférence. Je vous remercie.

**Le Président** (*parle en espagnol*) : Je vous remercie. L'Ambassadeur des États-Unis d'Amérique a la parole.

**M. Wood** (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : J'ai moi aussi été surpris par la suppression de la référence au document CD/2197 et je pense qu'il est important de réintroduire cette référence dans l'intérêt des lecteurs, au moins pour qu'ils comprennent un peu à quoi le paragraphe fait référence. Je suis donc tout à fait d'accord avec ce qu'ont dit mes collègues australienne et française.

**Le Président** (*parle en espagnol*) : Je vous remercie. La délégation britannique a la parole.

**M. Cleobury** (Royaume-Uni) (*parle en anglais*) : Je vais faire vite parce que nous avons exactement la même remarque, à savoir que cette phrase n'a pas vraiment de sens si l'on ne précise pas quel était le motif de la convocation de la séance, et la façon la plus simple de le faire est bien sûr de se référer au document CD/2197. Nous sommes donc favorables à la réinsertion de cette référence.

**Le Président** (*parle en espagnol*) : Je vous remercie. La délégation pakistanaise a la parole.

**M. Omar** (Pakistan) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, comme ma délégation l'a déclaré plus tôt dans la journée, nous considérons votre projet révisé comme une tentative de prendre en compte les points de vue de tous les membres, même si nous n'en sommes pas encore là. Nous pouvons percevoir vos efforts dans le cadre du paragraphe 24 également comme une tentative de trouver un équilibre entre diverses positions. La proposition semble rassembler les opinions exprimées quant au fait de convoquer des séances plénières formelles portant sur des documents de travail nationaux d'un groupe d'États membres de la Conférence du désarmement, tout en conservant une référence à la séance plénière en question, à notre avis, de manière appropriée, sous le titre pertinent, à savoir « Improved and effective functioning of the Conference » (Amélioration et efficacité du fonctionnement de la Conférence).

Nous exprimons ce point de vue comme nous l'avons fait lorsque notre délégation, comme d'autres, a tenu des consultations bilatérales informelles avec la Présidente de la Conférence en 2020. Nous restons d'avis que l'objectif principal des consultations menées par la Présidente l'année dernière était d'essayer de recueillir les opinions, les points de vue et les idées des membres de la Conférence sur diverses questions relatives à nos travaux, en vue d'étudier les possibilités d'amélioration du fonctionnement de la Conférence. Nous remercions l'ancienne Présidente pour les efforts qu'elle a déployés l'année dernière et constatons que les divers points de vue exprimés auprès d'elle par les États membres de la Conférence font déjà partie du compte rendu de l'année dernière en tant que document national.

Les débats tenus cette année en séance plénière sur le sujet, comme vous vous en souviendrez, Monsieur le Président, ont été tout aussi vastes, et les délégations ont assurément exprimé leurs positions sur la manière de faire avancer les travaux de la Conférence et sur les domaines qu'elles considèrent comme les plus importants.

Monsieur le Président, votre proposition actuelle, à notre avis, trouve donc cet équilibre. Elle reste objective et tient compte des positions formellement exprimées. En ce sens, ma délégation est d'avis qu'elle reste la solution la mieux adaptée à la question traitée dans notre rapport. Les délégations qui n'étaient pas favorables à faire de l'examen de documents de travail nationaux un thème des réunions formelles ne soutiendront probablement pas non plus l'introduction de références à ces documents dans le rapport.

**Le Président** (*parle en espagnol*) : Je vous remercie, Monsieur. L'Ambassadeur des Pays-Bas a la parole.

**M. Gabriëlse** (Pays-Bas) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, je pense que nous devrions consigner le fait que la délégation chinoise a apporté son aide au Secrétariat aujourd'hui. Nous pourrions donc peut-être parvenir à un consensus sur ce point. Je tiens juste à me faire l'écho de la proposition de la Représentante de l'Australie et à la soutenir. Je pense que tout document officiel, qu'il s'agisse d'un document national ou d'un document préparé par la présidence, est un document officiel. Il n'est écrit nulle part que le document en question est un document national, il peut donc y être fait référence ; les idées exprimées par l'ensemble des participants à la séance sont reflétées dans ce document, et je pense donc qu'il devrait être mentionné.

**Le Président** (*parle en espagnol*) : Je vous remercie, Monsieur l'Ambassadeur. Le Représentant de l'Espagne a la parole.

**M. Manglano Aboín** (Espagne) (*parle en espagnol*) : Je vous remercie, Monsieur l'Ambassadeur. Je voudrais m'associer aux remarques déjà faites par certaines délégations concernant l'opportunité de refléter dans le paragraphe 24, c'est-à-dire l'ancien paragraphe 50, le contenu ou du moins le thème des débats qui ont eu lieu le 10 août. Ma délégation est d'avis que dans sa formulation actuelle, ce paragraphe n'a aucune valeur ajoutée, car il n'aide pas les lecteurs ou les lecteurs potentiels du rapport à comprendre ce dont nous avons discuté lors de la séance de la Conférence du désarmement tenue le 10 août. Je vous remercie.

**Le Président** (*parle en espagnol*) : Je vous remercie, Monsieur. Le Représentant du Mexique a la parole.

**M. Martínez Ruiz** (Mexique) (*parle en espagnol*) : Je vous remercie, Monsieur le Président. En bref, la délégation du Mexique, bien que prenant la parole à titre national, souligne, dans la lignée de ce qu'a déjà déclaré la délégation pakistanaise, que le Groupe des 21 a une position claire depuis que les groupes régionaux ont tenu une réunion de coordination avec le collègue des six Présidents de la session de 2021, le dernier Président de la session de 2020 et le premier de la session de 2022, dont la convocation initiale a été modifiée au 10 août. Nous avons ensuite exprimé notre point de vue lors de la réunion informelle, puis lors de la réunion formelle. Le point de vue du Groupe des 21 au sujet de cette réunion est donc très clair. Nous ne sommes certainement pas d'accord pour dire que la question reste floue.

Il nous semble que le nouvel emplacement du paragraphe dans la section G du rapport, qui porte sur l'amélioration et l'efficacité du fonctionnement de la Conférence du désarmement, indique clairement quel était l'objectif. Cet emplacement laisse entendre quel était l'objectif des débats qui ont eu lieu lors de la séance du 10 août, et en ce sens nous sommes entièrement d'accord avec la formulation proposée pour le paragraphe 24. Je vous remercie.

**Le Président** (*parle en espagnol*) : Je vous remercie. Je donne la parole au Représentant de l'Égypte.

**M. Elsayed** (Égypte) (*s'exprime par liaison vidéo*) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, je serai également très bref, à l'instar de mes collègues du Mexique et du Pakistan. Je pense que la formulation de ce paragraphe qui est contenue dans votre proposition est très éloquente et que tous les points de vue et positions y sont exprimés clairement. J'estime que la manière dont vous avez formulé ce paragraphe est très bien équilibrée, et nous souhaitons qu'il conserve cette forme.

**Le Président** (*parle en espagnol*) : Je vous remercie. Le Représentant de la République arabe syrienne a la parole.

**M. Ali** (République arabe syrienne) (*s'exprime par liaison vidéo*) (*parle en arabe*) : Je vous remercie, Monsieur le Président. Très brièvement aussi, concernant le paragraphe 24, nous soutenons le texte que vous avez proposé dans lequel le nom du Président a été supprimé, pour autant que les noms de tous les Présidents soient mentionnés dans l'annexe 1 du rapport.

**Le Président** (*parle en espagnol*) : Je vous remercie, Monsieur. Il n'y a pas d'autres demandes d'observations au sujet de ce paragraphe. Il me semble que la formulation de celui-ci doit encore être améliorée. Nous proposerons une nouvelle formulation demain après-midi, après avoir mené des consultations bilatérales. Je passe maintenant aux paragraphes 30, 33, 36, 39, 42, 45 et 48 de la section H, laquelle a également fait l'objet de modifications. Les modifications sont similaires. Certaines délégations souhaitent-elles prendre la parole pour formuler des observations au sujet de ces modifications ?

S'il n'y a pas d'autres observations, nous pouvons passer au dernier paragraphe, à savoir le paragraphe 56, dont la formulation a été modifiée, comme je l'ai expliqué, après des consultations avec différentes délégations.

Il dispose essentiellement que la prochaine session de la Conférence du désarmement commencera, conformément au Règlement intérieur, à la date fixée, à savoir le 24 janvier, et se poursuivra ensuite du 8 février au 15 avril.

La délégation australienne a la parole.

**M<sup>me</sup> Hill** (Australie) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, je suis désolée, mais je pense avoir un temps de retard. J'ai une observation à faire sur la section H de la partie III, et je pense que nous sommes passés à autre chose. Puis-je formuler une observation sur ce point avant de passer au paragraphe 56 ?

Il s'agit d'une section que ma délégation a proposée, y compris les phrases visant essentiellement à rendre la section H cohérente avec ce qui figure dans toutes les autres

sections de la partie III, et ces phrases indiquent simplement que, pendant le débat général de la Conférence du désarmement, les délégations ont exprimé leurs positions respectives sur les thèmes abordés et que ces positions sont dûment consignées dans les comptes rendus de la séance plénière. Nous avons suggéré dans notre soumission écrite que ces phrases soient incluses, et je ne comprends pas vraiment pourquoi cela n'a pas été fait. Cette mention serait utile au cas où toute autre position exprimée à ce sujet ait été consignée par écrit ou exprimée en séance plénière, car nous pensons qu'il est important que cela soit reflété dans cette section du rapport. Les thèmes de discussion mentionnés dans la section H sont des thèmes très importants concernant lesquels de nombreuses délégations ont pris le temps d'exprimer leurs positions, et je pense qu'il serait utile que le rapport reflète cela de manière précise.

**Le Président** (*parle en espagnol*) : Je remercie la Représentante de l'Australie. Est-ce que je comprends que vous proposez d'ajouter un paragraphe indiquant que les débats sont reflétés dans tel ou tel compte rendu ? Vous ai-je bien comprise ?

**M<sup>me</sup> Hill** (Australie) : Pourriez-vous répéter votre question ?

**Le Président** (*parle en espagnol*) : Je voulais juste savoir si votre proposition exacte est d'ajouter dans chacune des sections un paragraphe indiquant que les débats sont reflétés dans le compte rendu pertinent.

**M<sup>me</sup> Hill** (Australie) (*parle en anglais*) : La suggestion consiste simplement, comme nous l'avons exprimé dans notre soumission écrite, à inclure dans la section H les deux phrases qui sont déjà incluses dans toutes les autres sections de la partie III du rapport et qui reflètent simplement le fait que les délégations ont exprimé leurs positions et que celles-ci sont consignées dans les comptes rendus de la séance plénière.

**Le Président** (*parle en espagnol*) : Je vous remercie. Nous prenons note de votre proposition. La délégation russe a la parole.

**M. Belousov** (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : Monsieur le Président, comme ma collègue australienne, je voudrais revenir un peu en arrière avant de passer au paragraphe 56.

Je voudrais aborder les paragraphes 52 et 53. De manière générale, nous n'avons pas d'objection à leur formulation. Ils nous semblent globalement acceptables. Nous sommes également disposés à envisager, comme proposé par l'Australie, de compléter ces paragraphes par une précision indiquant que les débats sur ces thèmes ont été correctement reflétés dans les comptes rendus des séances.

Cependant, je voudrais faire une proposition qui, selon notre délégation, est cohérente avec les travaux que nous menons actuellement.

Je voudrais tout d'abord préciser que nos propositions ont été envoyées par écrit au Secrétariat il y a quinze minutes. J'espère que le Secrétariat les distribuera aux délégations. Cependant, je voudrais les exprimer dès maintenant.

À la page 7, après la section H, nous proposons d'ajouter une nouvelle section I, intitulée « Other issues considered at the Conference on Disarmament » (Autres questions examinées à la Conférence du désarmement), et d'y déplacer les paragraphes 23, 52 et 53 actuels. Laissez-moi vous expliquer le raisonnement sur lequel repose notre proposition.

Nous estimons que le paragraphe 23 ne correspond pas au thème énoncé dans le titre de la section, à savoir, « Improved and effective functioning of the Conference » (Amélioration et efficacité du fonctionnement de la Conférence), d'autant plus que les États qui soutiennent l'initiative de modification du Règlement intérieur insistent eux-mêmes sur le fait qu'il s'agit d'une simple modification technique. Il semble donc évident que cette modification n'améliorera en rien le travail de la Conférence, et encore moins son fonctionnement. Par ailleurs, si nous prenons en considération les discussions passées, nous doutons qu'elles aient en quoi que ce soit amélioré l'atmosphère de notre Conférence ou renforcé la confiance envers cette instance. C'est pourquoi nous proposons que le paragraphe 23 soit déplacé vers la nouvelle section I, qui, je le répète, devrait être ajoutée à la page 7 après la section H, et que les paragraphes 52 et 53 soient déplacés vers la même nouvelle section I, en les renumérotant bien sûr en conséquence.

En ce qui concerne les paragraphes 52 et 53, nous pensons que la question de la participation des femmes aux questions de sécurité internationale, et notamment à la maîtrise des armements, au désarmement et à la non-prolifération, et la participation des jeunes à ces questions sont certainement importantes pour les relations internationales en général. Cependant, nous ne pouvons pas considérer ces questions comme des mesures de cessation de la course aux armements et de désarmement, que la Conférence du désarmement est habilitée à traiter dans le cadre de son mandat. C'est pourquoi nous proposons que ces deux paragraphes soient déplacés dans la nouvelle section I.

J'espère une certaine compréhension des délégations sur cette question, et nous sommes disposés à discuter de cette proposition tant au niveau bilatéral que multilatéral.

**Le Président** (*parle en espagnol*) : Je remercie le Représentant de la Fédération de Russie. L'Ambassadeur des États-Unis d'Amérique a la parole.

**M. Wood** (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : J'étais prêt à intervenir au sujet du paragraphe 56, mais compte tenu de la nature de cette proposition de la délégation russe, je pense qu'il est important que je prenne la parole afin d'exprimer très clairement le point de vue de ma délégation. Je sais exactement ce que notre collègue russe essaie de faire avec cette proposition, et ma délégation s'oppose à l'idée d'essayer de créer une nouvelle catégorie, ce que je considère comme une tentative de saper la substance de la séance plénière que nous avons eue sur la jeunesse et le désarmement et de la séance plénière que vous avez accueillie, Monsieur le Président, sur la participation et le rôle des femmes en matière de sécurité internationale. Je ne vois pas de raison fondamentale pour laquelle nous devrions procéder à cette modification, c'est-à-dire introduire un nouvel intitulé et déplacer ces deux paragraphes en particulier ainsi que l'autre paragraphe qui a été mentionné dans la nouvelle section. Je ne vois pas de justification concrète à cela. À ce stade, ma délégation ne peut donc pas soutenir la proposition russe. J'apprécie les efforts de la délégation russe, mais je vois ce qu'elle essaie de faire ici, et ma délégation ne peut pas soutenir cela.

**Le Président** (*parle en espagnol*) : Je vous remercie, Monsieur l'Ambassadeur. Je donne la parole à la Représentante de l'Argentine.

**M<sup>me</sup> Porta** (Argentine) (*parle en espagnol*) : Ma délégation souhaite prendre la parole au sujet du paragraphe 56, mais nous pourrions y revenir plus tard si d'autres délégations souhaitent faire des observations concernant les paragraphes précédents. Je vous remercie.

**Le Président** (*parle en espagnol*) : Essayons d'en terminer avec la proposition faite par la Fédération de Russie. Je ne sais pas si une autre délégation souhaite formuler des observations à cet égard avant que nous passions au paragraphe 56. La délégation de la France a la parole.

**M<sup>me</sup> Delaroche** (France) : Je voudrais simplement émettre à mon tour une réserve à la proposition qui vient d'être faite par le Représentant de la Fédération de Russie, tout simplement parce qu'il nous semble que l'architecture actuelle du rapport est la bonne, que le paragraphe 23 a sa place dans la section relative à l'amélioration du fonctionnement général de cette Conférence, que c'est parfaitement pertinent par ailleurs que le paragraphe 23 figure dans cette section. Je voudrais aussi souligner que la section H a une formulation très ouverte : « other relevant measures ». Associer la jeunesse, les femmes à notre travail et aux négociations, aux discussions en matière de sécurité internationale et de désarmement a du sens et, pour cette raison, nous souhaiterions conserver la structure du rapport telle quelle. Je vous remercie.

**Le Président** (*parle en espagnol*) : Je vous remercie. L'Ambassadeur des Pays-Bas a la parole.

**M. Gabriëlse** (Pays-Bas) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, je pensais que nous étions rendus au paragraphe 56, mais il semble que nous revenions au paragraphe 23, et j'entends qu'une proposition vient d'être faite il y a quinze minutes. Cela complique un peu notre travail, mais chaque délégation a le droit de formuler des propositions.

Ma première réaction est que la proposition introduit une sorte de hiérarchie dans les sujets que nous avons sur la table. Aux yeux de ma délégation, les questions relatives aux femmes et au développement ainsi qu'aux femmes, à la paix, au développement et à la

sécurité, tout comme la jeunesse, constituent des thèmes très importants. Ma première réaction est donc de ne pas vouloir établir de hiérarchie des thèmes au sein de la Conférence du désarmement. Si telle est l'intention de cette proposition, nous devons encore l'étudier plus avant. Nous devons bien sûr la voir par écrit, mais, comme la Représentante de la France, nous souhaitons également réserver notre position sur cette proposition.

**Le Président** (*parle en espagnol*) : Je vous remercie. Nous demanderons au Secrétariat de faire circuler la proposition afin de vous donner le temps de l'examiner. Est-ce qu'une autre délégation souhaite prendre la parole pour faire des observations à ce sujet ? Le Représentant du Mexique a la parole, et il sera suivi par la Représentante de l'Allemagne.

**M. Martínez Ruiz** (Mexique) (*parle en espagnol*) : Je vous remercie, Monsieur le Président. Brièvement, et, comme l'ont fait remarquer d'autres délégations, sous réserve de voir la proposition par écrit ma délégation affiche un désaccord de principe avec la proposition formulée par la délégation russe. Il est évident pour ma délégation que la référence au débat que nous avons eu lequel est reflété au paragraphe 23, se situe au bon endroit, dans la section G. Il nous semble que cette section, sur l'amélioration et l'efficacité du fonctionnement de la Conférence du désarmement, est la section adéquate pour une référence à l'examen d'une éventuelle modification technique du Règlement intérieur.

Par ailleurs, en ce qui concerne les débats mentionnés aux paragraphes 52 et 53, ma délégation, ainsi que la grande majorité des délégations, a évidemment fait des déclarations dans lesquelles la participation des jeunes aux questions de désarmement et l'intégration des perspectives des femmes ont été décrites comme la clé du progrès. Il nous semble donc que les débats portaient sur des questions relevant du mandat de la Conférence, de sorte que la section H nous semble être la bonne section pour les mentionner, bien que nous sommes disposés à poursuivre le débat. Je vous remercie.

**Le Président** (*parle en espagnol*) : Je vous remercie. Le Secrétariat m'a signalé qu'il a fait circuler la proposition et qu'elle est également en cours d'impression pour que vous puissiez l'emporter et l'étudier chez vous. L'Allemagne a la parole.

**M<sup>me</sup> Mikeska** (Allemagne) (*parle en anglais*) : Juste une première réaction – car nous n'avons bien sûr pas eu accès à cette proposition –, je dirais qu'il semble que les trois paragraphes figurent en fait au bon endroit, et le fait d'introduire une catégorie supplémentaire pourrait compliquer les choses. En tout cas, je ne considère pas que le paragraphe 23 et les autres thèmes du paragraphe 23, ainsi que les deux autres thèmes, appartiennent à une seule et même catégorie. Ainsi, si nous voulons introduire une nouvelle catégorie, nous devons peut-être en créer deux nouvelles, ce qui n'est peut-être pas si aisé.

**Le Président** (*parle en espagnol*) : Je vous remercie. Une autre délégation souhaite-t-elle prendre la parole pour faire des observations à ce sujet ? La délégation australienne a la parole.

**M<sup>me</sup> Hill** (Australie) (*parle en anglais*) : Je serai très brève : ma délégation est d'avis que les paragraphes 23, 52 et 53 se trouvent actuellement à l'endroit approprié dans le rapport.

**Le Président** (*parle en espagnol*) : Je vous remercie. La délégation russe a la parole.

**M. Belousov** (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : Monsieur le Président, je voudrais répondre à certaines des observations qui ont été formulées au sujet de notre proposition.

Premièrement, il existe bel et bien une hiérarchie entre les questions traitées par la Conférence du désarmement, et nous devons le reconnaître. Au sommet de cette hiérarchie se trouvent les questions que nous mettons à l'ordre du jour et que notre instance approuve chaque année à ce titre. Toutes les autres questions sont supplémentaires, facultatives, et ne sont pas directement liées au mandat de notre Conférence.

Deuxièmement, nous ne modifions pas la structure du rapport ; au contraire, nous conservons la structure du rapport et proposons une section supplémentaire. Si quelqu'un désapprouve notre proposition, comme mon collègue américain vient de l'affirmer, nous n'avons toutefois pas encore entendu d'arguments solides expliquant pourquoi nous ne pouvons pas créer cette section et faire en sorte que notre proposition soit prise en

considération, d'autant plus que, comme nous le savons tous, le rapport n'est pas un texte convenu de manière définitive et dont la structure est figée. Sa structure a été modifiée et complétée à de nombreuses reprises, et certaines sections et paragraphes ont été supprimés. Nous ne voyons aucun problème au fait d'envisager une section supplémentaire.

Enfin, nous ne remettons pas en cause l'importance de la représentation équilibrée des genres au sein de la Conférence ni la participation des femmes et des jeunes aux questions de sécurité internationale, de maîtrise des armements, de désarmement et de non-prolifération. Nous ne remettons pas en cause l'importance de ces questions. Cependant, une fois encore, nous estimons que ces questions ne sont pas directement liées au travail de la Conférence, qui est défini par son mandat. En acceptant de discuter de ces questions, qui ont été proposées par les présidences, la délégation russe a fait preuve de souplesse et de coopération et s'est ralliée aux présidences qui avaient proposé ces débats, à un moment où la Conférence avait pratiquement cessé de discuter des questions de fond et où il était nécessaire de combler le vide des débats à la Conférence. Cependant, cela ne signifie pas que nous devons mettre ces questions sur un pied d'égalité avec les points à l'ordre du jour, c'est-à-dire les questions de fond dont nous devons tous débattre ici chaque année. Nous proposons donc de créer une nouvelle section et d'y transférer trois questions qui ne sont pas directement liées aux thèmes traités par la Conférence. Nous estimons que notre argument est suffisamment solide, et je demande à toutes les délégations de prendre notre proposition très au sérieux.

**Le Président** (*parle en espagnol*) : Je vous remercie. L'Ambassadeur des États-Unis d'Amérique a la parole.

**M. Wood** (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Je m'excuse de reprendre la parole, mais je dois répondre à mon collègue russe puisqu'il a fait remarquer qu'il ne voyait pas d'argument solide en défaveur de sa proposition. Je dirais simplement qu'au contraire, je n'ai entendu aucun argument solide de la part de la délégation russe en appui à sa propre proposition. Encore une fois, la création d'une section supplémentaire dans laquelle placer ces questions présentant un intérêt pour les travaux de la Conférence du désarmement n'est pas acceptable aux yeux de ma délégation. J'ai lu et étudié la proposition, et je ne vois pas pourquoi il faudrait déplacer ces paragraphes. Je ne vois aucune raison valable qui justifierait de déplacer ces paragraphes dans une nouvelle partie ou sous un nouveau titre, ou quel que soit le nom que l'on veuille lui donner.

Encore une fois, je constate donc que l'on essaie de dévaloriser encore davantage les questions relatives au rôle des femmes dans le désarmement, au rôle des jeunes dans le désarmement, et à l'équité de genre. Ma délégation n'acceptera pas ce genre de propositions sans réagir. Donc, avec tout le respect dû à la proposition russe, je ne peux pas l'accepter. Je reconnais qu'il s'agit d'une question difficile pour certaines délégations, mais, en toute franchise, de l'avis de ma délégation, nous ne pouvons pas admettre que la formulation de ce rapport soit encore plus affaiblie qu'elle ne l'est déjà sur les thèmes que j'ai soulevés.

**Le Président** (*parle en espagnol*) : Je vous remercie, Monsieur l'Ambassadeur. Il me semble que la délégation russe souhaite reprendre la parole.

**M. Belousov** (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : Monsieur le Président, je m'excuse de reprendre la parole, mais je voudrais attirer l'attention sur la formulation des paragraphes 52 et 53. Ils traitent de la jeunesse et du désarmement, des femmes et du désarmement et de la sécurité internationale. Ces questions sont discutées partout, non seulement à la Conférence du désarmement, mais aussi, par exemple, à la Première Commission et au sein d'autres instances, notamment dans le cadre des régimes conventionnels. Par exemple, la question de la participation des femmes a été récemment abordée dans le contexte de la Convention sur les armes inhumaines. Elle sera également soulevée, j'en suis sûr, dans le cadre de la Convention sur les armes biologiques, d'autant plus qu'une disposition sur la participation des femmes aux travaux de cette Convention figure dans la résolution pertinente de l'Assemblée générale.

Cela signifie-t-il que ce sont des questions qui concernent directement le travail de ces conventions et le renforcement de leurs régimes ? Absolument pas. Il en va de même pour la Conférence du désarmement. Nous n'avons rien contre le fait d'aborder ces questions puisque nous avons accepté de le faire. Nous convenons que ces questions sont certainement importantes pour les générations futures et pour travailler sur des sujets tels que la sécurité

internationale, la maîtrise des armements et le désarmement. Cependant, assimiler ces questions à des points de notre ordre du jour, et à plus forte raison les placer, par exemple, sous la rubrique de l'examen d'autres domaines traitant de la cessation de la course aux armements et du désarmement ou, comme dans le cas du paragraphe 23, sous la rubrique de l'amélioration et de l'efficacité du fonctionnement de la Conférence est, à notre avis, illogique, irrationnel et inutile.

C'est pourquoi nous proposons, comme solution de compromis, la création d'une section supplémentaire et le déplacement de ces éléments dans cette section, d'autant plus que, sur le plan de la formulation, les paragraphes 52 et 53 nous paraissent tout à fait acceptables, alors que nous avons soumis des suggestions écrites concernant le paragraphe 23.

**Le Président** (*parle en espagnol*) : Je vous remercie. Je répète que le Secrétariat m'a affirmé que la proposition est présentée par écrit. Le point de vue des délégations est clair. Je ne vois pas comment nous allons concilier ces points de vue opposés. J'essaierai donc de négocier un accord sur ce point lors des réunions bilatérales qui auront lieu demain. L'Ambassadeur de Chine a la parole.

**M. Li Song** (Chine) (*parle en chinois*) : Je vous remercie, Monsieur le Président. Vous venez de dire exactement ce que je voulais dire. Je pense que la proposition de notre collègue russe est bien intentionnée. Il espère pouvoir structurer notre rapport de manière plus rationnelle. Je ne vois rien dans sa proposition qui puisse dénigrer les travaux menés cette année à la Conférence du désarmement. Je suis d'accord avec votre suggestion, et j'espère que nous pourrons faire avancer les discussions sur les questions en jeu lors des prochaines consultations informelles.

**Le Président** (*parle en espagnol*) : Je vous remercie. S'il n'y a pas d'autres observations, nous allons maintenant passer au paragraphe 56. La Représentante de l'Argentine a la parole.

**M<sup>me</sup> Porta** (Argentine) (*parle en espagnol*) : Tout d'abord, étant donné que c'est la première fois que ma délégation prend la parole, je voudrais souhaiter la bienvenue au nouvel Ambassadeur d'Allemagne et lui souhaiter tout le succès possible dans son travail. Ma délégation tient à remercier le Président pour ses efforts inlassables en vue de trouver une nouvelle formulation pour le paragraphe 56.

Bien que ma délégation aurait également pu soutenir la formulation initiale de ce paragraphe, nous remarquons que la formulation actuelle du paragraphe 56 est le fruit de consultations longues et ardues avec plusieurs États membres de la Conférence du désarmement. Ma délégation tient donc à vous remercier, vous et votre équipe, Monsieur le Président, pour les efforts que vous avez déployés afin d'aboutir à ce nouveau paragraphe, qui reflète, selon nous, un compromis ténu. Nous encourageons à cet égard les autres membres de la Conférence à faire preuve de souplesse et à soutenir ce paragraphe, surtout compte tenu des circonstances exceptionnelles qui ont conduit au report systématique de la Conférence des Parties chargée d'examiner le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires. Nous pensons que le fait de mentionner dans le projet les difficultés liées à la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) comme cause possible d'un changement des dates de la session de la Conférence du désarmement indique clairement que seules des circonstances exceptionnelles telles qu'une pandémie peuvent conduire à un changement de cette nature, ce qui est conforme à l'article 7 du Règlement intérieur. Merci beaucoup.

**Le Président** (*parle en espagnol*) : Je vous remercie, Madame. Je donne la parole à l'Ambassadeur des États-Unis d'Amérique.

**M. Wood** (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, en ce qui concerne le paragraphe 56, à ce stade, je ne suis pas prêt à accepter les modifications que vous avez proposées et, en toute franchise, nous examinerons ce paragraphe dans le contexte des progrès, ou de l'absence de progrès, réalisés en vue de parvenir à un accord sur le rapport final.

**Le Président** (*parle en espagnol*) : Je vous remercie. Le Représentant de la Fédération de Russie a la parole.

**M. Belousov** (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : Monsieur le Président, je voudrais faire une observation au sujet du paragraphe 56. Nous étions tout à fait satisfaits de la formulation initiale de ce paragraphe mais nous ne nous opposons pas à la deuxième version, qui a été présentée dans le document CD/WP.636/Rev.1. Je voudrais souligner qu'en tout état de cause, nous devons parvenir à un compromis sur ce point avant de conclure notre séance, car il est évident que la situation de chevauchement entre la Conférence du désarmement et les travaux d'autres instances multilatérales importantes de maîtrise des armements et de désarmement nous oblige à rechercher ce type de solution. Et nous vous demandons, ainsi qu'à nos collègues chinois, de continuer à travailler avec les délégations afin de trouver une solution acceptable aux yeux de tous. Je le répète : nous sommes prêts à accepter tant la première formulation de ce paragraphe que la formulation de compromis qui a été proposée depuis lors. Mais je le répète : pour ne pas être pris en otages par la situation en janvier 2022, nous devons trouver une solution à cette question ici et maintenant, avant la fin de notre séance.

**Le Président** (*parle en espagnol*) : Je remercie le Représentant de la Fédération de Russie. Je serais ravi de pouvoir adopter les paragraphes au fur et à mesure, mais d'après ce qu'on m'a dit, la règle consiste à adopter l'ensemble du rapport ou rien du tout. Nous serons très probablement en mesure d'adopter le document dans son ensemble dans les prochains jours. En tout cas, je constate que, même s'il n'y a pas d'accord à coup sûr, il n'existe aucune objection sur le fond ou la formulation de la nouvelle version du paragraphe. Je resterai sur cette impression pour aller de l'avant à mesure que nous avancerons au sujet des autres paragraphes. La délégation japonaise a la parole.

**M. Matsui** (Japon) (*parle en anglais*) : Nous estimons que, dans sa forme actuelle, le texte résout bien le ou les problèmes posés par le Règlement intérieur, et nous pouvons donc le soutenir. Nous sommes en réalité très flexibles, mais nous pouvons soutenir ce texte dans sa forme actuelle.

**Le Président** (*parle en espagnol*) : Je vous remercie. Le Représentant du Pakistan a la parole.

**M. Omar** (Pakistan) (*parle en anglais*) : Une fois de plus, Monsieur le Président, et pour la troisième fois aujourd'hui, ma délégation considère que votre approche consiste à essayer de nous amener au consensus et à écouter les points de vue de l'ensemble des membres. Elle a déjà fait clairement part de sa position sur ce paragraphe et nous n'avons bien entendu aucun problème avec la formulation précédente. Nous apprécions également votre reformulation. Elle prend en compte les points de vue exprimés au cours de la réunion par les membres de la Conférence du désarmement, y compris sur la question du statut de la Conférence en tant qu'organe unique, et nous partageons pleinement cet avis.

Nous pensons donc que la référence à la pandémie de COVID-19 – une réalité qui a non seulement perturbé le calendrier des réunions sur le désarmement, mais aussi des réunions de l'ensemble des instances multilatérales – constitue un moyen élégant de tenter de trouver une solution sans toucher aux questions sur lesquelles nous avons des divergences. Nous continuons donc d'appuyer vos efforts ; nous avons soutenu votre projet précédent et nous soutenons également ce texte, dont nous espérons qu'il sera en mesure de recueillir le consensus des membres.

**Le Président** (*parle en espagnol*) : Je vous remercie, Monsieur. L'Ambassadeur de Chine a la parole.

**M. Li Song** (Chine) (*parle en chinois*) : Je vous remercie, Monsieur le Président. Je tiens à remercier mes collègues qui viennent de prendre la parole pour les efforts qu'ils déploient afin de prendre des dispositions appropriées pour le calendrier des réunions de l'année prochaine et remédier aux problèmes rencontrés, y compris par ma délégation.

Je tiens en particulier à remercier toutes les délégations pour leur soutien à la Chine. Je tiens à souligner que le paragraphe 56 concerne les modalités de réunion pour 2022. Cette question ne concerne pas seulement la Chine, mais l'ensemble des membres de la Conférence du désarmement, et aura une incidence sur le bon déroulement des travaux de la Conférence l'année prochaine.

De même, votre travail de direction des efforts de tous sur le rapport annuel ne concerne pas seulement le Chili. En tant que Président de la Conférence, vous travaillez au

service de l'ensemble des membres. Il est parfois beaucoup plus facile d'adhérer à une position nationale que de coordonner, en tant que Président de la Conférence, les positions de toutes les parties afin de faire avancer les travaux de la Conférence.

Je tiens à souligner une fois de plus que le paragraphe 56 concerne les travaux de la Conférence en 2022. Le contenu de ce paragraphe ne devrait avoir aucun rapport avec les autres parties du rapport, et il ne doit pas y être lié. Les travaux menés cette année sont les travaux de cette année, et ceux qui seront menés l'année prochaine seront les travaux de l'année prochaine. Je pense que tous les États membres espèrent que la Conférence continuera d'exister et qu'elle accomplira son travail sans heurts l'année prochaine. J'espère donc que le paragraphe 56 sera accepté par l'ensemble des membres, dans un esprit de compréhension et de coopération, afin que nous puissions conclure avec succès le rapport annuel de cette année grâce à nos efforts continus. Je vous remercie.

**Le Président** (*parle en espagnol*) : Merci beaucoup pour votre intervention, Monsieur l'Ambassadeur. En effet, il n'est parfois pas évident d'être Président. Ne pouvant garantir que les documents reflètent les positions de notre pays, nous essayons d'apporter des visions concurrentes à la table pour tenter de trouver un terrain d'entente.

En parcourant le rapport, j'ai pu clairement me rendre compte des points sur lesquels nous devons encore travailler. Dès demain à 9 h 30, je demanderai donc la tenue de réunions bilatérales avec les délégations qui ont le plus d'intérêt pour certains thèmes afin de pouvoir nous asseoir ensemble avec un crayon et une feuille de papier et d'essayer de trouver la formulation la plus acceptable aux yeux de tous. J'apprécie les efforts auxquels vous avez consenti. Je comprends les objections de certaines délégations et les points qu'elles soulèvent, mais nous essayons de parvenir à un consensus. La délégation du Brésil demande la parole.

**M. De Barros Carvalho e Mello Mourão** (Brésil) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, avant de conclure la séance, je voudrais juste effectuer deux remarques. Je ne suis pas un expert de la langue anglaise, mais je voudrais parler des titres des sections H et A de la partie III. Le titre de la section H est le suivant : « Consideration of other areas dealing with the cessation of the arms race and disarmament and other relevant measures » (Examen d'autres questions relatives à la cessation de la course aux armements et au désarmement, ainsi que d'autres mesures pertinentes). Peut-être devrions-nous l'intituler « Consideration of other areas dealing with the cessation of the arms race and with disarmament and other relevant measures » [*Les corrections proposées sont sans objet en français*] afin de ne pas donner l'impression que nous parlons d'une cessation du désarmement. Par ailleurs, la section A pourrait s'intituler « Nuclear disarmament and cessation of the nuclear arms race » (Désarmement nucléaire et cessation de la course aux armements), encore une fois pour ne pas donner l'impression que nous parlons de la cessation du désarmement nucléaire.

**Le Président** (*parle en espagnol*) : Je vous remercie. Je n'ai pas très bonne mémoire ; je vous saurais gré de nous envoyer votre proposition par écrit pour que nous puissions l'examiner. Si aucune autre délégation ne demande la parole, nous en aurons terminé pour aujourd'hui. Demain, nous entamerons des consultations bilatérales avec les pays qui sont particulièrement intéressés par certains points afin d'essayer de trouver une formulation satisfaisante et d'être en mesure, dès demain après-midi – nous essaierons de tenir la séance à 15 heures ou à 16 heures, en fonction de l'évolution de la rédaction – de présenter une version révisée du projet, sous la cote CD/WP.636/Rev.2, et d'essayer de la faire avancer, puisque nous n'avons pour l'instant pas trouvé de salle pour nous réunir vendredi et que la prochaine séance, qui n'aura pas lieu avant le mardi 7 septembre, sera probablement la dernière, car aucune salle n'est disponible les autres jours de la semaine prochaine. D'après ce que je vois, le Brésil souhaite reprendre la parole.

**M. De Barros Carvalho e Mello Mourão** (Brésil) (*l'orateur poursuit en espagnol*) : Je vous remercie, Monsieur le Président. Vous avez abordé cette question au début de la séance, mais je ne l'ai pas bien comprise. Il serait bon de savoir exactement à quels problèmes nous sommes confrontés en matière de réservation de salles afin d'avoir une idée des séances que nous pouvons effectivement organiser d'ici la fin de votre présidence.

**Le Président** (*parle en espagnol*) : Je vais demander au Secrétariat, qui s'occupe de l'organisation des salles, de fournir une explication.

**M<sup>me</sup> Day** (Secrétaire de la Conférence du désarmement) (*parle en anglais*) : Comme vous le savez tous, des travaux de rénovation sont en cours au Palais et le nombre de salles pouvant accueillir au moins un représentant par membre et par observateur de la Conférence du désarmement est limité. L'Office des Nations Unies à Genève nous informe qu'à l'heure actuelle, une salle est disponible demain matin et après-midi, et mardi matin et après-midi de la semaine prochaine. En outre, le Palais sera fermé le 9 septembre, car il s'agit d'un jour férié. Comme vous le savez, d'autres réunions se déroulent en même temps. Je suis sûre que vous êtes au courant des réunions organisées dans le cadre de la Convention sur les armes biologiques. Ce sont là quelques-unes des contraintes auxquelles la Division de la gestion des conférences est confrontée pour satisfaire aux exigences de notre Conférence ainsi qu'à celles d'autres organes. Donc, jusqu'à ce que d'autres organes ou leurs responsables annulent certaines séances, si tant est qu'ils le fassent, voici la réponse que nous avons reçue de l'Office des Nations Unies à Genève ; c'est non seulement une question de disponibilité des salles mais aussi d'interprètes et de modérateurs, etc. C'est donc un peu plus complexe que la simple disponibilité des salles. Nous faisons cependant de notre mieux pour trouver quelques dates supplémentaires. L'Office est conscient que le moment est critique pour la Conférence du désarmement.

**Le Président** (*parle en espagnol*) : Je vous remercie. Je suis effectivement conscient des efforts constants que fait le Secrétariat pour satisfaire la demande de jours supplémentaires, mais à l'heure actuelle, le fait est que nous disposons d'une salle pour demain et pour mardi prochain. Il est inutile de tenir une nouvelle séance plénière formelle ou informelle demain matin. Nous devons consulter les délégations d'un certain nombre de pays afin de trouver une formulation plus conforme à leurs intérêts. La séance plénière aura donc lieu l'après-midi, et nous essayons d'obtenir d'autres jours en plus de mardi prochain.

Trois ou quatre paragraphes posent plus de problèmes que d'autres, mais si nous ne parvenons pas à nous mettre d'accord dans le temps qui nous est imparti sur ces petits paragraphes et à trouver une formulation acceptable pour tous, je doute que nous y parvenions dans, disons, des jours ou des semaines supplémentaires de réunion. Je vous demande de faire preuve de la plus grande flexibilité, de la plus grande volonté de compromis, comme je sais que vous en êtes tous capables, afin que nous puissions trouver une formulation qui convienne à l'ensemble des membres. Demain à 9 h 30 – ma secrétaire prend contact avec les délégations qui ont un peu plus insisté sur certains paragraphes – nous mènerons des réunions bilatérales dans une salle avec un crayon et une feuille de papier, et nous verrons si nous pouvons trouver une formulation acceptable aux yeux de tous. Je vous remercie à toutes et à tous et vous souhaite une agréable soirée. La séance est levée.

*La séance est levée à 16 h 15.*